



Formation



Perfectionnement : éducation et dressage du chien de troupeau



25 novembre 2024 – Levens 06

Objectifs de la formation : Être capable de perfectionner le dressage de son chien pour pouvoir l'utiliser efficacement. Consolider les couples maîtres/chiens dans le dressage et la conduite du chien en vue d'une utilisation adaptée à l'élevage de petits ruminants.

Public visé : Agriculteurs-trices des Alpes Maritimes et des départements limitrophes.

Pré-requis : Avoir participé à une formation « initiation » ou avoir minimum 1 an d'expérience de travail avec un chien de troupeau. Chien ayant l'éducation de base (assis – couché – rappel)

Coût de la journée : 175 €

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Pour les demandeurs d'emploi : possibilité de prise en charge, devis disponible si besoin

Pour les salariés : prise en charge possible par l'OPCO.

Voir les [conditions générales d'utilisation](#) et le [règlement intérieur](#)

Durée et modalités de la formation : 7 heures / 9h-17h Repas à apporter
Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

Venir avec une tenue adaptée.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tel : 06 11 78 45 89

Renseignements et inscription
Oriane Mertz
07 77 83 07 44
oriane.mertz@ardearpaca.org



N° SIRET : 509 252 490 00032
N° Organisme de Formation : 93840372284





Perfectionnement : éducation et dressage du chien de troupeau

25 novembre 2024 – Levens 06



Programme de la formation :

Avec **Didier Fischer, expert en éducation canine**

Objectif : Être capable de déplacer et rechercher des animaux avec des différents niveaux de contraintes

- Tour de table de présentation et des besoins de chacun
- Exercice de positionnement du niveau de départ de chacun.
- A partir du recensement des difficultés, adaptation collective du contenu de la journée.
- Travail au troupeau : positionnement du maître par rapport au chien, donner des ordres, clarifier, ajuster sa posture.

Exercices de mise en situation :

- - faire contourner le troupeau par le chien afin que celui-ci ramène vers son maître : ramener un troupeau à distance
- - positionner le chien pour déplacer et manipuler un troupeau sur un parcours.
- - faire isoler un animal par le chien, dans un espace fermé, puis dans un espace ouvert.

Perspectives de travail de chacun sur sa ferme pour les prochains mois.

Bilan de la formation

Evaluation des acquis et bilan de la formation

Modalités pédagogiques :

- Analyse de pratique par la mise en situation de conduite,
- Démonstration du troupeau, exercices pratiques avec son chien sur un lot de brebis

Modalités d'évaluation :

- Une évaluation par le formateur sera réalisée en fin de formation.

Indicateur de résultat : 98 % de satisfaction sur la dernière formation organisée sur cette thématique.

Renseignements et inscriptions :

Oriane Mertz, coordinatrice de formation à l'ARDEAR PACA
07 77 83 07 44

Oriane.mertz@ardearpaca.org

Inscription jusqu'au 17 novembre

Accès aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.



CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACÉ POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements : www.servicederemplacement.fr

